

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

CARBONATE DE SOUDE DENSE EN897 TATA ECOCERT

Version 1.2 Date d'impression 09.06.2023

Date de révision 02.02.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial CARBONATE DE SOUDE DENSE EN897 TATA ECOCERT

: carbonate de sodium Nom de la substance

: 011-005-00-2 No.-Index No.-CAS : 497-19-8 : 207-838-8 No.-CE

No. enr. REACH EU : 01-2119485498-19-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une substance/du mélange

vision globale des usages identifiés., Usage industriel,

Utilisation professionnelle, <** Phrase language not available:

[FR] CUST - ZZ44-0000001006 **>

Utilisations déconseillées Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été

identifiée

Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à

> cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne

sont pas associés à tous les grades produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société CB STOCK - Les Secrets de Léontine

121 rue du 08 Mai 1945

59 650 VILLENEUVE D'ASCQ

Téléphone 03 20 41 46 74

Téléfax https://lessecretsdeleontine.fr/fr/ Adresse e-mail Email: contact@lessecretsdelontine.fr

Personne

Grégory DUBOS, Gérant responsable/émettrice

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité

Disponible 7j/7 et 24h/24

Tél: 06 29 28 05 70 appel depuis la France

Accès aux centres anti-poisons de France

(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24

Informations limitées aux intoxications 01 45 42 59 59 appel depuis la France +33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008							
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger				
Irritation oculaire	Catégorie 2		H319				

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Dangers physico-

chimiques

Se référer à la section 9/10 pour les informations

physicochimiques.

Effets potentiels sur

l'environnement

Se référer à la section 12 pour les informations relatives à

l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention : P264 Se laver la peau soigneusement après

manipulation.

P280 Porter un équipement de protection des

yeux/ du visage.

Intervention : P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

· carbonate de sodium

2.3. Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Informations toxicologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

		Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)		
Composants dangereux	Concentration [%]	Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger	

carbonate de sodium

No.-Index : 011-005-00-2 >= 90 - < 100 Eye Irrit.2 H319

No.-CAS : 497-19-8 No.-CE : 207-838-8

No. enr. : 01-2119485498-19-xxxx

REACH EU

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

: Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Conseils généraux

En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se

prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec

les yeux

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les

urgences ophtalmiques.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne

jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les

troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les

effets pour la santé et les symptômes.

Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les

effets pour la santé et les symptômes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires 4.3.

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. **Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction

appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction

inappropriés

Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange 5.2.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre

l'incendie

Une combustion incomplète peut provoquer la formation de

produits de pyrolyse toxiques.

Produits de combustion

dangereux

: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de

protection particuliers des

pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome. Porter un équipement de protection individuel.

Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à Précautions individuelles

distance les personnes non protégées. Assurer une ventilation

adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

: Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les

égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de

confinement et de

nettoyage

: Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver

dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations

relatives à l'élimination".

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est

régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène

: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

aires de stockage et les conteneurs

Exigences concernant les : Conserver dans le conteneur d'origine. Matériaux adéquats pour les conteneurs: Polyéthylène. Matériaux non adaptés pour

les conteneurs: Aluminium

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Information

supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Le produit est hygroscopique.

Précautions pour le stockage en commun

: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux

pour animaux. Ne pas entreposer près des acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

: Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une

vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites

(supplémentaire) d'exposition professionnelle.

Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation : 10 mg/m3

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation : 10 mg/m3

Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Aucune valeur de PNEC n'a été calculée.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).

Protection respiratoire conforme à EN 141. Respirateur avec un filtre à poussière

Filtre à particules:P2 Filtre à particules:P3

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que

le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des

premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc Naturel

Délai de rupture : >= 8 h Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Polyisoprène

Délai de rupture : >= 8 h Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : >= 8 h Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré

Délai de rupture : >= 8 h Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle

Délai de rupture : >= 8 h Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un équipement de protection individuel.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme solide

Etat physique solide

Couleur : blanc

Odeur : inodore

Seuil olfactif Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion 851 °C

Point/intervalle d'ébullition : 1.600 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, inférieure : Ce produit n'est pas inflammable.

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Température de

décomposition

: > 400 °C

Température de

décomposition auto-accélérée

(TDAA)

: Donnée non disponible

рΗ 11,2 (20 °C)

Concentration: 1 g/l

Viscosité

Viscosité, dynamique : Non applicable

Viscosité, cinématique Non applicable

Temps d'écoulement Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité 212,5 g/l (20 °C)

Méthode: OCDE ligne directrice 105

71 g/l (0 °C)

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Taux de dissolution : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Stabilité de la dispersion : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non applicable

Densité relative : 2,52 (20 °C)

Méthode: Méthode de l'UE A.3

Densité : Donnée non disponible

Masse volumique apparente : 0,5 - 0,6 kg/dm3Carbonate de soude leger

0,97 - 1,10 kg/dm3Carbonate de soude dense

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Poids moléculaire : 106 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon

les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit est hygroscopique. Dégage du dioxyde de carbone

au contact avec les acides. En cas de contact avec les métaux, peut générer de l'hydrogène gazeux qui avec l'air peut former

des mélanges explosifs.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Décomposition thermique : > 400 °C

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides. Métaux légers, Aluminium poudre

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d' utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait

apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Composant:	carbonate de sodium	NoCAS 497-19-8			
	Toxicité aiguë				
	Oral(e)				
DL50 : 2800 mg/kg (Rat, mâle et femelle)					
	Inhalation				
CL50	: 2300 mg/m³ (Rat, mâle; 2 h; pouss directrice 403)L'inhalation peut cau				
	Dermale				
DL50	: > 2000 mg/kg (Lapin) (EPA 16 CF	R 1500)			
	Irritation				
	Peau				
Résultat	: Pas d'irritation de la peau (Lapin) ((OCDE ligne directrice 404)			
	Yeux				
Résultat	: Irritant pour les yeux. (Lapin) (OCI	DE ligne directrice 405)			
	Sensibilisation				
Résultat	: non sensibilisant(e)				
	Effets CMR				
	Propriétés CMR				
Cancérogénicité	: Etude non nécessaire pour des rai	isons scientifiques.			
0000000109 / Version 1	.2 10/33				

Mutagénicité

: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Tératogénicité

: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le

développement du foetus.

Toxicité pour la reproduction

: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarques

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarques

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Toxicité à dose répétée

; Le carbonate de sodium se dissocie en ions physiologiquement présents en relativement grandes quantités chez les vertébrés. C'est pourquoi les études de toxicité à doses répétées ne sont pas considérées (scientifiquement) comme nécessaires selon la colonne 2 des annexes VIII et IX du règlement REACH.

Danger par aspiration

Non applicable,

11.2. Informations sur les autres dangers

Données pour le produit

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation

Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	carbonate de sodium	NoCAS 497-19-8				
Toxicité aiguë						

Poisson

CL50 : 300 mg/l (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin), mortalité; 96 h)

(Essai en statique)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 200 - 227 mg/l (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau), Immobilisation;

48 h) (Essai en semi-statique)

algue

: Etude scientifiquement non justifiée.

Bactérie

: Etude scientifiquement non justifiée.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	Composant: carbonate de sodium							
	Persistance et dégradabilité							
	Persistance							
Résultat	: Désagrégation par hydrolyse.							
Biodégradabilité								

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent

pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	carbonate de sodium	NoCAS 497-19-8
	Bioaccumulation	

Résultat : Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	carbonate de sodium	NoCAS 497-19-8	
800000000109 / Version 1.2	12/33	FR	

Mobilité

Eau : Le produit est soluble dans l' eau.

Air : non volatile

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de

0,1% ou plus.

Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH

ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Données pour le produit

Potentiel de perturbation endocrinienne

Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation

endocrinienne pour l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Données pour le produit

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Résultat :

Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise.

Une élimination comme déchet spécial est nécessaire

conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit

de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. Ce produit doit être éliminé ou valorisé conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets, telle que modifiée en dernier lieu.

Emballages contaminés

Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Numéro européen d'élimination des déchets Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait

l'utilisateur permet cette attribution.

Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l' ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III NC Non classé

Composant:

carbonate de sodium

No.-CAS 497-19-8

UE. Règlement UE n ° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

: ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. Reglementation No 1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325)

: Numéro CE : , 207-838-8; Listé

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I

)

; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

État actuel de notification carbonate de sodium:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	207-838-8
ENCS (JP)	OUI	(1)-164
IECSC	OUI	
INSQ	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(1)-164
KECI (KR)	OUI	KE-31380
NZIOC	OUI	HSR003265
ONT INV	OUI	

PHARM (JP)	OUI	
PICCS (PH)	OUI	
TCSI	OUI	
TH INV	OUI	2836.20
TH INV	OUI	55-1-03923
TSCA	OUI	
VN INVL	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte intégral des notes visées à l'article 3.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste	de la Loi sur les	produits chimic	ques industriels ((AIIC)	ı
----------	------------------	-------------------	-----------------	--------------------	--------	---

FBC facteur de bioconcentration

DBO demande biochimique en oxygène

CAS Chemical Abstracts Service

CLP classification, étiquetage et emballage

CMR cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction

DCO demande chimique en oxygène

DNEL dose dérivée sans effet

DSL Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure

des substances

EINECS Inventaire européen des substances chimiques commerciales

existantes

ELINCS liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS (JP) Japon. Liste des lois Kashin-Hou

SGH système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques

IECSC Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP) Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR) Corée. Inventaire des produits chimiques existants

CL50 concentration létale médiane

LOAEC concentration minimale avec effet nocif observé

LOAEL dose minimale avec effet nocif observé

dose minimale avec effet observé

NDSL Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure

des substances

NLP ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC concentration sans effet nocif observé

NOAELdose sans effet nocif observéNOECconcentration sans effet observé

NOEL dose sans effet observé

NZIOC Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

LEP limite d'exposition professionnelle
ONT INV Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP) Japon. Liste des pharmacopées

PICCS (PH) Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances

chimiques

PNEC concentration prédite sans effet N° REACH Autor. REACH - Numéro d'autorisation

N° REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation

ConsDemAutor.

STOT toxicité spécifique pour certains organes cibles

SVHC substance extrêmement préoccupante

TCSI Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants

TH INV Thailande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA

TSCA USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques

UVCB substances de composition inconnue ou variable, produits de

réaction complexes ou matières biologiques

VN INVL Viêt Nam. Inventaire national des produits chimiques

vPvB très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les principales références

bibliographiques et sources de données

Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.

Méthodes usitées pour

la classification

La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de

données de test.

Informations de

formation

Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les

conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation

de produits dangereux doivent être également respectées.

Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les

propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

N°.	Titre	N° REACH Autor./ N° REACH ConsDe mAutor	Grou pe d'utili sateu rs princ ipaux (SU)	Secteur d'utilisat ion (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégori e de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environne ment (ERC)	Catég orie d'artic le (AC)	Spécifica tion
1	Fabrication de la substance	NA	3	8	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 22	1	NA	ES864
2	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	NA	3	10	NA	1, 2, 3, 5, 8a, 8b, 9, 14, 15	2	NA	ES878
3	Utilisation dans la production de verre	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 22, 23, 26	6a	NA	ES866
4	Utilisation industrielle	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 15, 17, 18, 19, 22, 23, 26	4, 5, 6a, 6b, 6d, 7	NA	ES871
5	Utilisation professionnelle	NA	22	NA	0, 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9a, 9b, 9c, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40	1, 2, 4, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 15, 19	8a, 8b, 8c, 8d, 8e, 8f, 9a, 9b	NA	ES873
6	Utilisation privée	NA	21	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8, 9a, 9b, 9c, 0, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40	NA	8a, 8b, 8c, 8d, 8e, 8f, 9a, 9b	NA	ES869

1. Titre court du scénario d'e	xposition 1: Fabrication	de la substance				
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3					
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)					
Catégories de processus	les produits pétroliers) PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel					
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de subs	stances				
2.1 Scénario de contribution	au contrôle de l'exposit	ion de l'environnement pour: ERC1				
Quantité utilisée	Tonnage annuel du site	1,5 Million de tonnes/an				
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Rejet continu				
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les	Eau	Les flux d'eaux usées des sites de production contiennent des substances inorganiques et, pour cette raison, ne sont pas traités dans les stations d'épuration				
dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	dans sol pur					
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur	Traitement des déchets	Pas de traitement des déchets spécifique nécessaire/proposé				
élimination						
2.2 Scénario de contribution PROC3, PROC4, PROC8a		ion des travailleurs pour: PROC1, PROC2, C22				
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.				
osiasiononquos da pisasin	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide				
Quantité utilisée	Non applicable					
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par jour	<= 8 h				
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions						
3. Estimation de l'exposition	n et référence de sa sou	rce				
Environnement						

20/33

800000000109 / Version 1.2

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
		Air		2,2 - 118 kg / jour	

Travailleurs

La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée Mesures sur le poste de travail

Conditions spécifiques	Voies d'exposition Niveau d'exposition		RCR			
8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	7,9mg/m³				
8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01mg/m³				
8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m³				
8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³				
8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m³				
	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée 8 heures/jour, Valeur Exposition des travailleurs par inhalation. 8 heures/jour, Valeur Exposition des travailleurs par inhalation.	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée 8 heures/jour, Valeur Exposition des travailleurs par inhalation. 8 heures/jour, Valeur Exposition des travailleurs par inhalation. 8 heures/jour, Valeur Exposition des travailleurs par inhalation.			

Valeur d'exposition mesurée.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent. Non applicable

Titre court du scénario d'e mélanges	xposition 2: Formulation	n & (re)conditionnement des substances et			
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3				
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)				
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire				
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2: Formulation de préparations				
2.1 Scénario de contribution	au contrôle de l'exposit	ion de l'environnement pour: ERC2			
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide			
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	<= 5000 tonne(s)/an			
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Rejet continu			
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		Ventilation par aspiration équipée de filtres.			
Conditions et mesures liées à	Traitement des Boues	Ajustement du pH			
l'usine de traitement des eaux usées					
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Pas de traitement des déchets spécifique nécessaire/proposé			
		ion des travailleurs pour: PROC1, PROC2, C14, PROC15			
	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.			
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide			
	Pendant l'utilisation, de la p				
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour			
800000000109 / Version 1.2	22/33	FR			

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
		Air		2,7 kg / jour	

L'exposition est considérée comme négligeable.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition Niveau d'exposition		RCR
PROC1		Exposition des travailleurs par inhalation. 0,01mg/m³		
PROC2, PROC15		Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m³	
PROC3		Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³	
PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9		Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m³	
PROC14		Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³	

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.

Titre court du scénario d'e Groupes d'utilisateurs principaux	•			
Groupes d'utilisateurs principaux Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température PROC26: Manipulation de substances inorganiques solides à température			
Octional de aciet de ac	ambiante	Ille and the sum of a literal leaferhaire allowers and as		
Catégories de rejet dans l'environnement	substance (utilisation d'inter	elle ayant pour résultat la fabrication d'une autre rmédiaires)		
	· ·	ion de l'environnement pour: ERC6a		
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide		
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	200000 tonne(s)/an		
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Rejet continu		
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		Ventilation par aspiration équipée de filtres.		
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Les contrôles du rejet dans rejet direct dans les eaux u	les eaux usées sont sans objet puisqu'il n'y a aucun sées.		
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur	Traitement des déchets	Pas de traitement des déchets spécifique nécessaire/proposé		
élimination				
2.2 Scénario de contribution PROC3, PROC4, PROC8a		ion des travailleurs pour: PROC1, PROC2,		
	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 5% - 25%		
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide		
Fréquence et durée d'utilisation	Pendant l'utilisation, de la poussière se forme.			
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Fréquence d'utilisation 8 heures / jour Solide, empoussièrement moyen			
800000000109 / Version 1.2	24/33	FF		

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

L'exposition est considérée comme négligeable.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC22, PROC23: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR		
PROC1		Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01 mg/m³			
PROC2		Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5 mg/m³			
PROC3		Exposition des travailleurs par inhalation.	1 mg/m³			
PROC4, PROC8a, PROC8b		Exposition des travailleurs par inhalation.	5 mg/m³			
PROC22, PROC23		Exposition des travailleurs par inhalation.	1 mg/m³			

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

1. Titre court du scénario d'e	exposition 4: Utilisation i	ndustrielle
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3	
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans de PROC2: Utilisation dans de momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans de PROC4: Production chimic PROC7: Pulvérisation dans PROC8a: Transfert d'une se déchargement) dans des in PROC8b: Transfert de sub à partir de récipients ou de installations spécialisées PROC9: Transfert de subsectaine de remplissage spécialise PROC10: Application au rour PROC13: Traitement d'artic PROC15: Utilisation en tant PROC15: Utilisation en tant PROC17: Lubrification dans processus partiellement our PROC18: Graissage dans PROC19: Mélange manuel EPI sont disponibles PROC22: Opérations de tramétaux) à haute températur PROC23: Opérations de tramétaux) à haute températur	cles par trempage et versage t que réactif de laboratoire s des conditions de haute énergie et dans des verts des conditions de haute énergie entraînant un contact intime avec la peau; seuls des aitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ re; dans un cadre industriel aitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/
Catégories de rejet dans l'environnement	des produits, qui ne deviend ERC5: Utilisation industriel ERC6a: Utilisation industriel substance (utilisation d'intel ERC6b: Utilisation industriel ERC6d: Utilisation industriel polymérisation dans la prod	le d'adjuvants de fabrication dans des processus et dront pas partie intégrante des articles le entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice elle ayant pour résultat la fabrication d'une autre médiaires) elle d'adjuvants de fabrication réactifs elle de régulateurs de processus pour les processus de uction de résines, caoutchouc, polymères le de substances en systèmes clos
2.1 Scénario de contribution ERC6a, ERC6b, ERC6d, E		ion de l'environnement pour: ERC4, ERC5,
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	<= 100000 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Rejet continu
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour	Air	Ventilation par aspiration équipée de filtres.
prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux	Traitement des Boues	Ajustement du pH
usées	Aucune mesure spécifique	nécessaire.
800000000109 / Version 1.2	26/33	FR

Conditions et mesures en relation					
avec le traitement externe des					
déchets en vue de leur					
élimination					

Aucun traitement des eaux usées n'est exigé.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15, PROC17, PROC18, PROC19, PROC22, PROC23, PROC26

	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
	Pendant l'utilisation, de la p	oussière se forme.
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	> 8 heures / jour

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
		Air			
		Sol			

De faibles rejets peuvent être possibles. L'exposition est considérée comme négligeable.

Travailleurs

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1		Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01mg/m³	
PROC2	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m³	
PROC3	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³	
PROC4, PROC8a, PROC19		Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m³	
PROC8b, PROC9, PROC15, PROC26	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m³	
PROC7		Exposition des travailleurs par inhalation.	0,022mg/m³	
PROC17, PROC18	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	·	
PROC22, PROC23		Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³	

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation,
Catégorie de produit chimique	pco: Autres (utilisation des codes UCN) PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC2: Adsorbants PC3: Produits d'assainissement de l'air PC4: Produits antigel et de dégivrage PC7: Métaux et alliages de base PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC11: Explosifs PC12: Engrais PC13: Carburants PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y com-pris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16: Fluides de traitement de surfaces non métalliques PC17: Fluides hydrauliques PC18: Encres et toners PC19: Intermédiaire PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire PC21: Substances chimiques de laboratoire PC22: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25: Fluides pour le travail des métaux PC26: Produits peur tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir PC27: Produits phrytopharmaceutiques PC28: Parfums, produits parfumés PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits pharmaceutiques PC31: Produits photochimiques PC32: Produits photochimiques PC31: Produits photochimiques PC32: Préparations et composés à base de polymères PC33: Priduits photochimiques PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants PC36: Adoucissants d'eau PC37: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels PC404: Agents d'extraction
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

CARBONATE DE SOUDE DENSE EN897 TATA ECOCERT					
	PROC19: Mélange manuel EPI sont disponibles	entraînant un contact intime avec la peau; seuls des			
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieur systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieur systèmes ouverts ERC8c: Utilisation intérieur dans une matrice ERC8d: Utilisation extérieu systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieu systèmes ouverts ERC8f: Utilisation extérieur dans une matrice ERC9a: Utilisation intérieur clos	e à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en e à grande dispersion de substances réactives en e à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou re à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en re à grande dispersion de substances réactives en e à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou e à grande dispersion de substances en systèmes re à grande dispersion de substances en systèmes			
2.1 Scénario de contribution ERC8c, ERC8d, ERC8e, E		ion de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b,			
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	100000 tonne(s)/an			
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Rejet continu			
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		Ventilation par aspiration équipée de filtres.			
Conditions et mesures liées à	Traitement des Boues	Ajustement du pH			
l'usine de traitement des eaux usées	Aucune mesure spécifique	nécessaire.			
2.2 Scénario de contribution		ion des travailleurs pour: PROC1, PROC2, DC11, PROC13, PROC15, PROC19			
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.			
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide			
	Pendant l'utilisation, de la p				
	Durée d'exposition par jour	<= 15 min(Solide, empoussièrement moyen PROC1, PROC2)			
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par jour	<= 60 min(Préparations liquides PROC8a, PROC8b, PROC13, PROC15, PROC19)			
Fréquence et durée d'utilisation					

Environnement

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
80000000109	/ Version 1.2	29/33			FR

 	Eau	 	
 	Air	 	
 Professionnel agricole	Sol	 <= 0,0126kg/ha	

L'exposition est considérée comme négligeable.

Travailleurs

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,0044mg/m³	
PROC1	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,001mg/m³	
PROC2, PROC3, PROC4, PROC9	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,044mg/m³	
PROC2	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,1mg/m³	
PROC5	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m³	
PROC8a, PROC8b, PROC13, PROC15, PROC19	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,088mg/m³	
PROC8a, PROC19	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³	
PROC10, PROC11	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,44mg/m³	

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.

1. Titre court du scénario d'exposition 6: Utilisation privée				
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)			
Catégorie de produit chimique	Consummateurs) PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC2: Adsorbants PC3: Produits d'assainissement de l'air PC4: Produits antigel et de dégivrage PC7: Métaux et alliages de base PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9c: Peintures au doigt PC0: Peintures au doigt PC0: Autres (utilisation des codes UCN) PC11: Explosifs PC12: Engrais PC13: Carburants PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y com-pris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16: Fluides de transfert de chaleur PC17: Fluides hydrauliques PC18: Encres et toners PC19: Intermédiaire PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25: Fluides pour le travail des métaux PC26: Produits de traitement du papier et du carton PC27: Produits phytopharmaceutiques PC28: Parfums, produits parfumés PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits pharmaceutiques PC31: Produits pharmaceutiques PC32: Préparations et composés à base de polymères PC33: Produits pharmaceutiques PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC37: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36: Produits chimiques de traitement de l'eau PC37: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels			
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en			
	systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos			
800000000109 / Version 1.2	ERC9b: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes			

CARBONATE DE SO	OUDE DENSE EN	397 TATA ECOCERT		
	clos			
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée			
2.1 Scénario de contribution ERC8c, ERC8d, ERC8e, E		tion de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b,		
Quantité utilisée	La quantité de substance utilisée n'est pas considéré pertinent pour ces opérations.			
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Non pertinent		
	compacte, PC35: Additi nt de surface	tion des consommateurs pour: PC35: Lessive f de lessive, PC35: Produits de nettoyage de la		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 30%		
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, solide, Poudre.		
Quantité utilisée		<= 37 g/l		
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine		
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau		
		tion des consommateurs pour: PC3		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 5 %.		
·	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, solide		
Quantité utilisée		<= 37 g/l		
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine		
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau		
		tion des consommateurs pour: PC31		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 10%		
Caracteristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, solide		
Quantité utilisée		<= 37 g/l		
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine		
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau		
3. Estimation de l'expositio	n et référence de sa sou	ırce		
800000000109 / Version 1.2	32/33	FR		

Environnement

L'exposition est considérée comme négligeable.

Consommateurs

PC35: REACT (Reach Exposure Assessment Consumer Tool)

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC35	Lessive ordinaire, Poudre.	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0156mg/kg p.c./jour	
PC35	Lessive ordinaire, liquide	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0229mg/kg p.c./jour	
PC35	Lessive compacte, Poudre.	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0160mg/kg p.c./jour	
PC35	Lessive compacte, liquide	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0229mg/kg p.c./jour	
PC35	Additif de lessive, Blanchiment/pré- traitement du linge	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0221mg/kg p.c./jour	
PC35	Produits vaisselle à la main liquides	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,000312mg/kg p.c./jour	
PC35	Nettoyant pour surface, gel	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0429mg/kg p.c./jour	

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.